



Arrêtée pour propagation de « fausses nouvelles », Mimi Mefo occupait les fonctions de chef Service Information et présentait le journal en langue anglaise sur Equinoxe Tv et Radio. Elle a été placée sous mandat de dépôt depuis mercredi dernier à la prison centrale de Douala, de quoi susciter l'indignation du syndicat national des journalistes du Cameroun

Lire la déclaration de SNJC sur l'affaire Mimi Mefo



Certificat d'enregistrement N° SNI/28 du 12/11/2003
 Siège social: Douala – Cameroun
 BP : 12125 Douala - Republic of Cameroon,
 Central Africa
 Tel. : (237) Tel. : (237) 677 6810 34 / 663 54 14 24
 696 55 93 50 / 674 01 09 45
 Facebook/snjc officiel E-mail :
snjc.officiel@gmail.com
 Cpte Ecobank : 01321070501 - 34

DECLARATION AFFAIRE MIMI MEFO

Douala le 08 novembre 2018 – Le Bureau Exécutif National (BEN) du Syndicat National des Journalistes du Cameroun (SNJC) réunit en session extraordinaire ce jeudi 08 novembre 2018 décide ce qui suit :

- 1- Le boycott par les journalistes et les médias de toutes les activités du Gouvernement pendant 10 jours, à compter de ce 08 novembre 2018 ;
- 2- Les Bureaux Exécutifs Régionaux du SNJC BEN doivent se réunir le 12 novembre 2018 pour recevoir le mot d'ordre du Bureau Exécutif National ;
- 3- Le Bureau Exécutif de la section SNJC Littoral doit mobiliser tous les membres à être présents au Tribunal militaire du Littoral le lundi 12 novembre 2018 à la première audience de Mimi MEFO ;
- 4- Il est demandé à la section régional du Littoral de mettra sur pied le service d'assistance permanente auprès de Mimi MEFO à la Prison centrale de Douala / New-Bell ;
- 5- Le SNJC demande au Gouvernement de libérer Mimi MEFO sans aucun préalable et prendre toutes les mesures nécessaires pour apaiser les relations entre les journalistes et les institutions de la République ;
- 6- Le BEN du SNJC demande à tous les journalistes camerounais entre temps de s'abstenir de poser tout acte inutile et isolé ;
- 7- Le BEN rappelle à tous ses membres que le SNJC agit conformément aux conventions internationales du travail et aux lois de la République.

Fait à Douala, le 08 novembre 2018

Pour le Bureau Exécutif National du SNJC

Le Président

La Vice-présidente chargée du genre

Dénis NKWEBO

Marion OBAM epse MAHEL

